

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 2025-743 sur les plans d'aménagement d'ensemble

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 août 2025, le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n°2025-743 sur les plans d'aménagement d'ensemble ».

Description de la zone concernée :

- Secteur P2 (Rue Laurette-Bellefleur).

Ce projet de règlement a pour but d'exiger dans les zones à développer, en développement ou à redévelopper, lors d'une demande de modification du règlement d'urbanisme, la production d'un plan d'aménagement d'ensemble afin de réaliser une planification d'ensemble et détaillée pour permettre un développement cohérent, harmonieux et durable.

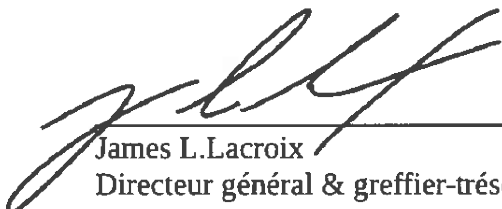
AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **19 août 2025, à 18 h30**, à la Mairie du Canton de Shefford.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal selon les heures d'ouverture habituelles et sur le site Internet de la Municipalité : <https://cantonshefford.qc.ca/>.

Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

FAIT À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD, CE 7 AOÛT 2025.



James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier